



CENTRES PERMANENTS
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT

L'engagement responsable



Chargé-e de mission environnement et développement durable dans un cadre associatif, au service d'un projet

Autres appellations possibles

- Chargé-e de mission accompagnement des territoires
- Chargé-e de mission éducation à l'environnement et au développement durable
- Chargé-e de mission développement durable
- Chargé-e d'études environnement
- Chargé-e d'études sur des thématiques (paysages, eau, biodiversité...)
- Chargé-e de projet(s)
- Chargé-e de projet spécialisé ou sur des thématiques (animation, eau...)
- Chef de projet

► Date de création : Décembre 2012

CONVENTION COLLECTIVE ANIMATION (REPÈRES)

À partir du groupe F

RATTACHEMENTS

Hiérarchiques

- Directeur-trice
- Responsable de secteur ou coordinateur-trice

Fonctionnels

- Directeur-trice adjoint-e
- Administrateur-trice référent-e
- Commissions

QUALIFICATIONS

Bac +3 à Bac +5 (thématiques variées fonction des situations)

► Missions principales

- Assurer des missions d'étude ou de conduite de projets en lien avec la promotion de l'environnement ou le développement durable du territoire du CPIE, de manière générale ou sur des thématiques particulières (énergie, eau, déchets, habitat, mobilité, écologie urbaine...) à l'initiative du CPIE ou pour répondre aux besoins des porteurs de projets.
- Accompagner les adhérent-e-s, les acteurs-trices du territoire, les particuliers, les structures, les collectivités locales dans le cadre de leurs projets ou de politiques territoriales.

avec le soutien de :



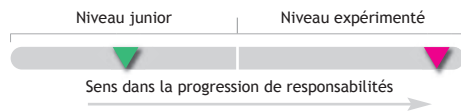
Cette publication est cofinancée par l'Union européenne

▶ Activités principales

Niveaux distingués dans l'emploi

Chargé-e de mission Junior ▼

Chargé-e de mission Expérimenté ▼



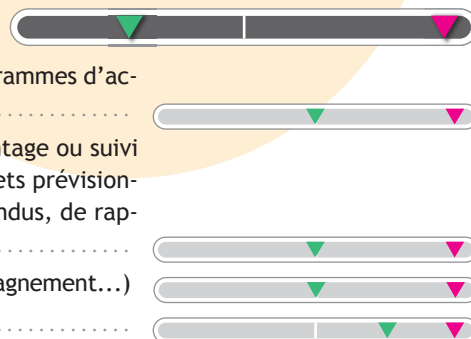
Les termes « junior » et « expérimenté » font référence à l'expérience du titulaire dans le poste de chargé-e de mission, ils ne renvoient pas à son expérience globale (même si l'on peut en tenir compte dans l'attribution de ses responsabilités) ni à son âge.

La distinction entre les niveaux junior et expérimenté est essentiellement liée à l'expérience, à l'autonomie et à la complexité des projets menés (étendue des partenaires, volume financier géré, enjeux par rapport au territoire du CPIE...)

- **Niveau expérimenté** : Gestion de projets complexes (nombreux partenaires, volume financier important, forts enjeux pour le CPIE), autonomie dans la gestion de ses projets, compétences pour la recherche-développement.
- **Niveau junior** : Conduite de projets simples, accompagnement par son-sa responsable dans la conduite de ses projets.

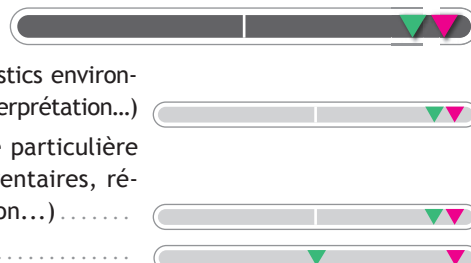
● Conduite de projets

- Concevoir, développer, coordonner, conduire ou accompagner des projets ou programmes d'actions participatifs et multi-partenariaux
- Participer à la gestion administrative et financière des projets et activités (montage ou suivi des dossiers de subvention/financement, participation à l'élaboration des budgets prévisionnels et au suivi des budgets, transmission de factures, rédaction de comptes-rendus, de rapports d'activité...)
- Assurer l'interface avec les acteurs des projets (cahier des charges, suivi, accompagnement...)
- Évaluer les projets menés et réaliser des bilans



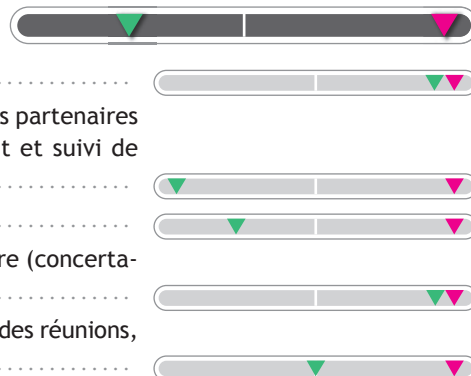
● Étude/expertise

- Concevoir, développer, coordonner, conduire ou accompagner des études (diagnostics environnement, études de faisabilité, études d'aménagement, inventaires scientifiques, interprétation...)
- Réaliser ou participer à la réalisation d'études techniques sur une thématique particulière (prospection, mobilisation de compétences professionnelles ou bénévoles, inventaires, rédaction de rapports d'études, propositions de mesures, intervention en formation...)
- Coordonner des études



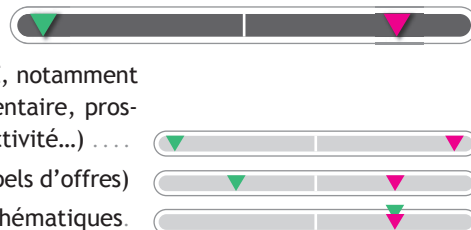
● Réseau d'acteurs

- Entretenir et développer les relations, collaborations, partenariats externes
- Rechercher, prospecter, négocier et entretenir des relations stratégiques avec les partenaires financiers et techniques, institutionnels ou privés (négociation, établissement et suivi de conventions...)
- Développer, structurer et animer des réseaux d'acteurs
- Participer à la vie de réseaux régionaux ou nationaux auxquels la structure adhère (concertation, partage d'expériences, mutualisation d'outils, échange de pratiques...)
- Organiser et animer des comités de pilotage, des groupes de travail thématiques, des réunions, des processus de concertation avec des interlocuteurs variés (acteurs locaux)



● Recherche-développement

- Rechercher et développer les actions, les projets, les thèmes et les outils du CPIE, notamment dans le cadre de son-ses domaine-s d'intervention (veille stratégique et documentaire, prospective, propositions de projets, recherche de financements pour les projets d'activité...)
- Assurer la veille territoriale et formuler des propositions à des appels à projets (appels d'offres)
- Assurer une veille documentaire (politique, juridique, réglementaire...) sur les thématiques.



► Compétences clés

Cette liste fait état de nombreuses compétences. Certaines sont proches mais d'autres comportent des nuances. Pour définir les profils de postes, il appartient à l'utilisateur d'identifier et de sélectionner celles qui correspondent le mieux au poste et au contexte. (Voir les définitions de ces compétences dans le référentiel de compétences du réseau des CPIE).

Savoirs (connaissances)

- La structure (organisation, missions, activités) et le réseau des CPIE
- Le fonctionnement des partenaires institutionnels, des collectivités et organismes locaux et territoriaux
- Les financements publics et privés
- L'environnement et le développement durable
- Expertise dans son-ses domaine-s d'intervention spécifique-s
- Les politiques de développement local (urbain, rural, péri-urbain) et les dispositifs territoriaux d'aménagement du territoire
- Les dispositifs législatifs et réglementaires européens, nationaux et locaux
- Le territoire et les réseaux d'acteurs
- Les évolutions sociétales

Savoir-faire

- Capacité de médiation/concertation, à animer le dialogue territorial
- Capacité à convaincre, à négocier
- Capacité à adopter une posture d'expert-e-conseil, d'accompagnateur-trice vis à vis des décideurs et porteurs de projets (conseils méthodologiques, organisationnels, assistance scientifique et technique)
- Capacité à analyser un besoin, à reformuler la demande et à proposer des pistes de travail
- Capacité à élaborer et mettre en œuvre des méthodes et outils adaptés aux besoins
- Capacité en ingénierie (montage de dossiers, montage et suivi de budgets...) et gestion de projet
- Capacité de veille sur les besoins et les opportunités du territoire, capacité de réflexion prospective sur l'activité
- Capacité à traduire une bonne idée en projet concret et/ou innovant
- Capacité à utiliser les systèmes d'information géographiques (cartographie)
- Capacité à conduire une réunion
- Capacité à faire émerger un projet (être initiateur de nouveaux projets)
- Capacité à assurer le lien entre la direction et les groupes de pilotage de projets
- Capacité à former ponctuellement les acteurs sur certains aspects techniques
- Capacité à utiliser les outils bureautiques et informatiques
- Capacité rédactionnelles

Savoir-être

- Être porteur-euse de l'image, des règles, des valeurs et des finalités du CPIE et de son réseau, au regard des critères du label
- Aptitude au travail en équipe, en partenariat, en réseau
- Force de proposition, esprit d'initiative
- Organisation
- Aptitude à l'anticipation et la résolution de problèmes
- Dynamisme
- Disponibilité
- Bon relationnel, aptitude à l'écoute
- Sens des responsabilités
- Autonomie, capacité à rendre compte
- Aptitude à l'analyse, esprit de synthèse
- Créativité
- Adaptation (à la diversité des interlocuteurs : élus, experts scientifiques du secteur environnemental..., aux situations, à l'évolution du contexte territorial...)
- Réactivité
- Aisance dans l'expression orale, l'animation, l'intervention en public
- Polyvalence

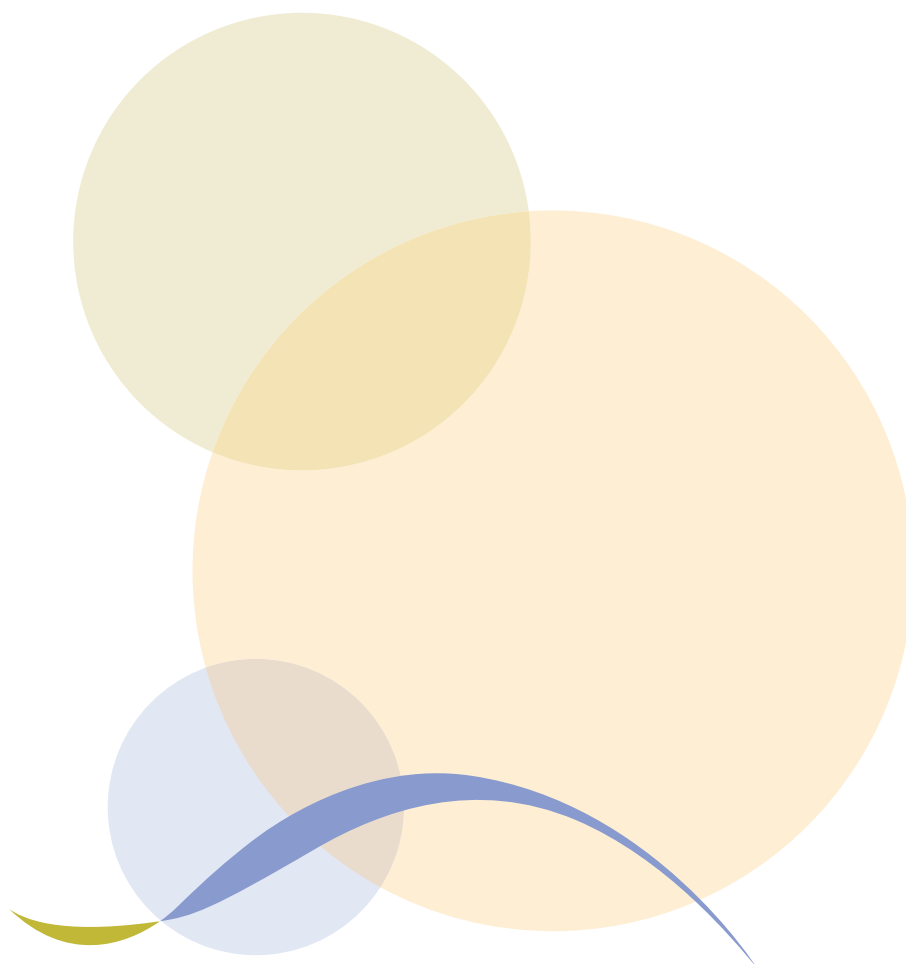
COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES AU POSTE OU À LA STRUCTURE

Diplômes et permis requis

- Permis B

RESPONSABILITÉS

- Responsable de la sécurité des participant-e-s et des biens engagés dans le cadre des actions, parcours ou manifestations proposés
- Responsable de la préparation, de la bonne mise en oeuvre (respect des objectifs et des échéances), de la diversité et de la qualité des projets et activités
- Responsable de la correspondance entre la facturation et la comptabilité
- Responsabilité de représentation du CPIE par délégation du conseil d'administration



Collection outils de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences du réseau des CPIE - Edition : CNAR Environnement, 2012
Publication réalisée par l'Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement
Coordination/rédaction : Tiphaine Miloud-Ali
Administrateur référent : Luc Marchello avec l'appui d'un groupe de pilotage
Et avec la contribution des CPIE Brenne - Pays d'Azay, Bresse du Jura, Gâtine Poitevine, Logne et Grand-Lieu et Touraine-Val de Loire